



Engagement CFE-CGC « Partenaires Engagés pour la Nature »

La CFE-CGC est de longue date impliquée dans les questions de développement durable et est un acteur majeur du dialogue environnemental français. La CFE-CGC est la première et la seule organisation syndicale française à avoir adhéré au Global Compact France en 2018. En publiant, en mars 2020, sa communication d'engagement au Pacte Mondial des Nations Unies, la CFE-CGC s'affiche comme un vecteur de promotion des objectifs de développement durable.

La CFE-CGC, à travers l'agenda 2030, s'engage à soutenir la transition écologique, à maintenir le pouvoir d'achat, à améliorer la qualité de vie au travail, à développer un dialogue social loyal et sincère, et à favoriser une croissance durable. Nous nous engageons ainsi à respecter les 10 principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement.

La CFE-CGC préconise la mise en place d'un modèle économique respectueux d'une transition écologique intelligente qui se décline à travers le prisme des objectifs de développement durable (ODD) en harmonie avec nos propositions au Pacte productif annoncé en 2019 par le Président de la République.

De ce fait, la CFE-CGC a été particulièrement attentive aux travaux menés par la Convention Citoyenne sur le Climat et s'est exprimée à l'occasion du projet d'avis du Conseil National de la Transition Ecologique sur le projet de loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets » le 26 janvier 2021. La CFE-CGC reconnaissait la nécessité de mettre en place un projet de loi ambitieux afin de lutter contre le dérèglement climatique et de renforcer la résilience de la France face à ce risque.

La CFE-CGC s'investit dans ces questions notamment à travers sa présence dans différentes instances gouvernementales telles que : Le Comité national biodiversité (CNB), le Conseil National de la transition écologique (CNTE), la plateforme RSE de France Stratégie et la Commission de l'Economie du développement durable du Ministère de la Transition Ecologique. Notre organisation syndicale a été notamment co-rapporteur de « l'empreinte biodiversité des entreprises » en 2020 dans le cadre de France Stratégie.

Parmi les enjeux de biodiversité pour les entreprises, la CFE-CGC soutient la création d'un label biodiversité basé sur la nouvelle norme NF X32-001. Nous avons par ailleurs participé au lancement du Guide CPME-Comité 21 « PME, pourquoi et comment agir pour protéger la biodiversité », qui va dans le sens de notre adhésion au Comité 21.

De plus nous sommes engagés au côté du Comité 21, de l'ORSE, du LabRSE Innovation afin d'apporter notre vision et nos propositions pour faire évoluer les actions dans les entreprises. De plus nous avons signé en février 2021 la déclaration des Droits de l'Humanité afin permettre à tous les habitants de la Terre « *de vivre dans un monde dont le futur n'est pas compromis par l'irresponsabilité du présent.* »

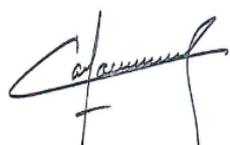
Pour la CFE-CGC, la préservation de la biodiversité passe impérativement par un investissement dans la recherche notamment en termes d'indicateurs de mesure de l'empreinte biodiversité des entreprises et dans l'amélioration de l'état global des écosystèmes. L'Etat français doit encourager ce champ afin d'en préciser les concepts et les outils nécessaires à la préservation de la biodiversité. De plus, il est impératif d'intégrer ce thème dans la formation initiale et continue afin de sensibiliser les citoyens.

La biodiversité doit être intégrée dans les stratégies de développement des entreprises. Il est crucial qu'elles prennent en compte leurs impacts sur la biodiversité sur l'ensemble de la chaîne de valeur de production afin de lutter notamment contre la déforestation importée. Aussi, la CFE-CGC propose que les entreprises traitent de la biodiversité à travers le prisme des Objectifs de Développement Durable (ODD) et qu'elle soit une composante à part entière des rapports extra-financiers (DPEF).

Pour appuyer une telle démarche, la CFE-CGC dispose d'un réseau de référents Développement Durable - RSE pour nourrir sa stratégie, la faire partager avec les militants et les adhérents et surtout pour encourager, apprécier, faciliter et promouvoir les politiques de développement durable, au sein des entreprises et des territoires. Notre syndicat est engagé dans une action syndicale écoresponsable et souhaite renforcer encore plus son action dans ce domaine.

Grâce à nos publications généralistes sur la biodiversité, la communication concernant le traitement des sujets environnement et RSE, la sensibilisation des adhérents avec des publications, des rédactions d'articles sur la biodiversité dans Le Magazine CFE-CGC ainsi que dans le Bulletin Confédéral rubrique « Regards Durables », avec un relais sur le site internet CFE-CGC et la revue "Echochim" de la fédération de la chimie, nous avons à cœur de développer notre contribution sur tout le sujet spécifique de la biodiversité .

Pour toutes ces raisons, la CFE-CGC s'engage à construire pour les générations futures un monde durable basé sur l'épanouissement social et la protection environnementale.



François HOMMERIL
Président de la CFE-CGC